

## Environmental and Social Data Sheet

### Overview

Project Name:	EDUCATION HERAULT
Project Number:	2021-0572
Country:	France
Project Description:	<i>Le Projet comprend la nouvelle construction, la reconstruction, l'extension et la rénovation de collèges et leurs installations sportives, l'aménagement de la Maison du Littoral et des investissements en équipement numérique pour les collégiens.</i>
EIA required	non
Project included in Carbon Footprint Exercise <sup>1</sup> :	non

(details for projects included are provided in section: "EIB Carbon Footprint Exercise")

### Environmental and Social Assessment

#### Environmental Assessment

Ce Projet est un prêt d'investissement à composantes multiples comprenant la construction et la rénovation de bâtiments d'enseignement secondaire des Départements de l'Hérault ainsi que l'achat de nouveaux équipements pour améliorer et moderniser son parc informatique.

Les bâtiments scolaires ne sont pas spécifiquement mentionnés dans la Directive EIE 2011/92/UE modifiée par la Directive 2014/52/UE, bien que le projet puisse être couvert par l'Annexe II de la Directive en ce qui concerne le développement urbain. En France, il existe un seuil pour les projets de développement urbain et ce projet est inférieur à ce seuil en tenant compte de toutes les composantes du projet proposé et de leurs emplacements. Par conséquent, le projet et ses composantes ne sont pas soumis à une EIE. L'une des composantes du projet n'en est qu'à ses premiers stades de développement ("Maison du Littoral"). Par conséquent, s'il est établi qu'une EIE est nécessaire pour cette composante, le Promoteur fournira à la Banque une copie des documents environnementaux correspondants.

Le Promoteur construit trois nouveaux collèges afin de pouvoir accueillir le nombre croissant d'élèves. Les nouveaux bâtiments seront conçus et construits conformément aux normes françaises relatives aux Bâtiments Basse Consommation énergétique (BBC) et comprendront probablement des solutions passives et actives telles que l'installation des meilleures technologies disponibles en matière d'efficacité énergétique et/ou d'appareils de production d'énergie renouvelable sur site. La BEI demandera une copie des certificats de performance énergétique (CPE) à l'achèvement des travaux.

Le projet comporte également deux composantes comprenant la rénovation de bâtiments scolaires existants. Ces rénovations seront conformes aux normes françaises relatives aux

<sup>1</sup> Only projects that meet the scope of the Carbon Footprint Exercise, as defined in the EIB Carbon Footprint Methodologies, are included, provided estimated emissions exceed the methodology thresholds: 20,000 tonnes CO<sub>2</sub>e/year absolute (gross) or 20,000 tonnes CO<sub>2</sub>e/year relative (net) – both increases and savings.

Luxembourg, 20 October 2022

Bâtiment Basse Consommation énergétique (BBC). La BEI demandera au Promoteur de fournir des copies des certificats de performance énergétique (CPE) à l'achèvement des travaux.

Le Projet a été évalué au regard de l'alignement avec l'Accord de Paris et est considéré comme conforme aux objectifs de réduction des émissions de carbone et de résilience.

### **Social Assessment**

Le Projet permettra de développer des installations éducatives supplémentaires et de moderniser celles qui existent déjà, augmentant ainsi la capacité de l'enseignement secondaire du département et l'aidant à répondre aux besoins actuels et futurs de la population locale. Les installations nouvelles et renouvelées accéléreront la modernisation des environnements d'enseignement, ce qui devrait se traduire par une amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire public dans l'Hérault.

De plus, le Département de l'Hérault est engagé à soutenir l'égalité entre les filles et les garçons dans ses collèges. Dans ce sens, il a travaillé en collaboration avec un bureau d'études pour analyser les différences d'usage des espaces dans les collèges et élaborer des recommandations pour favoriser la mixité filles-garçons et réduire les violences, notamment le harcèlement scolaire. Ces recommandations ont été intégrées dans le nouveau Référentiel de construction des collèges, qui sera expérimenté dans un des collèges financés par ce Projet.

### **Conclusions and Recommendations**

Les composantes du Projet visent à moderniser et à augmenter la capacité des installations de l'enseignement secondaire dans le département de l'Hérault. Grâce à l'investissement et à l'utilisation de nouveaux matériaux et de nouvelles technologies, les bâtiments neufs et rénovés augmenteront l'efficacité énergétique globale de l'infrastructure scolaire.

Le cas échéant, le Promoteur s'engage à fournir à la Banque la décision de l'autorité compétente conformément à la Directive 2014/52/UE concernant la composante «Maison du Littoral », et une copie électronique du résumé non technique ainsi qu'une copie complète de l'Evaluation des Incidences sur l'Environnement (EIE) y afférente pour publication sur le site internet de la BEI.

À l'achèvement des travaux, le Promoteur fournira :

- Une copie du permis de construire du bâtiment applicable pour chaque sous-projet, le cas échéant;
- Une copie du certificat de performance énergétique (CPE) pour chaque sous-projet, le cas échéant ;

Compte tenu de ce qui précède, le Projet est acceptable pour le financement par la Banque en termes environnementaux et sociaux.